



Mémento

La mise en place d'exercices Plan Communal de Sauvegarde

Garantir le caractère
opérationnel du PCS

Rhône-Alpes Région



Rédacteur : Marion Hébert
Mai 2008

Mémento

La mise en place d'exercices Plan Communal de Sauvegarde

Garantir le caractère opérationnel du PCS



Rédacteur : Marion Hébert (IRMa)
Mai 2008

REMERCIEMENTS

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) est à l'initiative de cet ouvrage.
Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien de la **Région Rhône Alpes**.

Chefs de projets et rédacteurs :

Marion Hébert (IRMa) et Laurence Cassagne (IRMa)

Ont apporté leur contribution active à ce projet par leurs réflexions et leurs observations :

Pascal Belin (Direction de la Défense et de la Sécurité Civile), Isabelle Besançon (communauté urbaine Nantes Métropole), Lieutenant-Colonel Jean-Luc Queyla (SDIS du Vaucluse), Gérard Pion (Mairie de Saint-Herblain), Michelle Drouais (Mairie de Reze), Stéphanie Gandilhon (Mairie de la Tronche), Sébastien Baron (Institution d'Aménagement de la Vilaine), Henri De Choudens (président de l'IRMa), François Giannoccaro (directeur de l'IRMa).

L'Institut des Risques Majeurs remercie les personnes sollicitées pour la relecture de ce document.

Vous pouvez enrichir ce document en nous adressant vos remarques, vos propositions de modifications et de mise à jour à :

Institut des Risques Majeurs
15, Rue Eugène Faure
38000 Grenoble
irma@irma-grenoble.com

PREFACE

La législation a fait obligation aux communes soumises à un ou plusieurs risques majeurs, d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde. Celui-ci, dont la méthodologie de réalisation établie par le Ministère de l'Intérieur avec le concours de l'Institut des Risques Majeurs, insiste sur la nécessité de tester régulièrement le caractère opérationnel d'un PCS par des exercices dont les enseignements sont fondamentaux, pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif, en constater les points faibles et les corriger.

Réaliser un exercice en ce domaine, ce n'est pas chose simple. Cela demande préparation et organisation et, étape finale fondamentale, examen critique de son déroulement (le ou les débriefings) afin d'en tirer les leçons et d'en déduire les lacunes, les corrections et améliorations à apporter.

Pour des organismes, petites communes en particulier, souvent peu familières avec les problèmes des plans de secours ; il nous a paru utile de leur fournir des éléments leur permettant de réaliser cette étape incontournable dans la réalisation de leur PCS.

C'est à ce souci que répond le présent fascicule qui est un élément d'un dossier thématique plus complet réalisé par l'Institut, à usage des Maires devant réaliser leur PCS, dossier qui doit les aider à franchir toutes les étapes de cette élaboration, depuis l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre (si elles désirent confier la réalisation de leur plan à un cabinet d'étude) jusqu'à cette ultime étape : la réalisation d'un exercice et l'exploitation de ses résultats.

A noter que le dossier complet PCS est accessible par Internet sur le site de l'Institut : <http://www.irma-grenoble.com>

Henri De Choudens
Président de l'Institut des Risques Majeurs

SOMMAIRE

Préambule	4
I. Typologie des exercices.....	5
1) Les objectifs de l'exercice	5
2) Les différents types d'exercice.....	6
II. Préparation des exercices.....	8
1) Création d'un groupe de travail pour fixer le cadre de l'exercice	8
a) fixer les objectifs de l'exercice	8
b) fixer les modalités d'implication de la commune	9
c) choisir le scénario	10
2) Le montage de l'exercice :	11
a) La préparation du scénario d'animation	11
a-1 La durée de l'exercice	11
a-2 Le canevas général de l'exercice	11
a-3 Les différentes phases de l'exercice	12
a-4 Les outils d'animation de l'exercice.....	13
b) Les participants :	14
b-1 Les joueurs	14
b-2 Les animateurs :	15
b-3 Les observateurs:	16

3) Modalités d'information (acteurs extérieurs, agents, élus, population,...)	17
a) information des services de l'Etat	17
b) information des agents et élus.....	17
c) information de la population	17
III. débriefings de l'exercice	19
1) Débriefing à chaud	19
2) Débriefing à froid	20
IV. Annexes	22
Annexe 1 :Test de réactivité du PCC et mise à disposition des moyens de transmissions.....	
Annexe 2 : Test de disponibilité du personnel	
Annexe 3 : Exercice de fuite de gaz sur une canalisation	
Annexe 4: Exercice « avalanche et paralysie de la station, PCS et PICS »	
Annexe 5 : Grille d'observation	
Annexe 6 : Exemple d'information de population avant l'exercice, habitants d'une zone inondable.....	
Annexe 7 : Trame d'une synthèse d'un exercice.....	
V. Tables des Sigles	56
VI. Bibliographie.....	57

PREAMBULE

Le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde cherche à garantir le caractère opérationnel du PCS élaboré. Il précise que le PCS devra être testé régulièrement par des exercices impliquant les membres de l'organisation. Ainsi, ils seront formés à la mise en œuvre des missions qui leur seront confiées en situation de crise (article 3). Cette disposition, logique pour les professionnels des services de secours et d'urgence, est indispensable pour favoriser l'appropriation par les utilisateurs des dispositifs élaborés.

Ainsi, la mise en place d'un PCS au sein de la collectivité et son maintien opérationnel passe nécessairement par la pratique régulière d'exercices, et ce afin de garantir que :

- les données du plan sont tenues à jour (annuaires opérationnelles, astreinte, alerte,...)
- l'organisation et procédures du plan sont connues des acteurs communaux
- les dispositifs d'alerte et de coordinations sont efficaces

Il est conseillé à toute commune disposant d'un PCS de « s'astreindre » à des exercices de tout ou partie de son PCS *a minima* **une fois par an**.

Un bon exercice nécessite une préparation en amont et l'association des personnes compétentes nécessaires pour garantir son caractère « plausible ».

L'objectif de ce guide est de fournir des éléments de méthode et des bonnes pratiques pour aider les collectivités à mettre en place un exercice PCS.

I. Typologie des exercices

Selon le niveau d'appropriation du PCS au sein de la collectivité, et des modalités qu'elle souhaite tester, plusieurs types d'exercices peuvent être montés. Il est donc nécessaire de définir, dès le début du projet, les objectifs à atteindre, et ce afin de caractériser le type d'exercice.

1) Les objectifs de l'exercice

Dans tout exercice de crise, des objectifs généraux et des objectifs particuliers sont visés.

Les objectifs généraux sont pour l'essentiel :

- Permettre aux acteurs l'appropriation de l'organisation et procédures du PCS
- Entraîner et former les personnes (agents, élus,...) : améliorer la réactivité, les reflexes et l'utilisation de moyens spécifiques à la gestion de crise
- Tester l'efficacité du dispositif élaboré
- Valider/corriger certains outils (schéma d'appel, fiches d'aides à la décision,...)

Les objectifs secondaires peuvent être de différents ordres :

- Tester une action spécifique définie dans le PCS (évacuation d'une zone inondable,...)
- Faire participer des acteurs particuliers tels que la Reserve communale de Sécurité Civile (RCSC)
- Epruver les différentes chaîne de commandement (circulation de l'information et liaison PCC/PCO/COD...)
- Tester la réactivité des établissements scolaires (mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sureté, PPMS) et leur prise en charge tout au long de la crise

2) Les différents types d'exercice

Selon le guide « Plan Communal de Sauvegarde : Guide pratique d'élaboration » élaboré par la DDSC et l'IRMa (Ministère de l'Intérieur, 2005), il existe différents types d'exercices.

- **Exercice impliquant uniquement le centre décisionnel (Poste de Commandement Communal)**, réalisé en salle.

↳ Cet exercice dit « exercice cadre » ou « d'Etat major » a pour objectif de tester les réactions et décisions des responsables de l'organisation, sans mener d'actions de terrain.

Exemples :

- Test de réactivité des responsables de cellules et de mise à disposition des moyens de transmission (**cf Annexe 1**)
- Test de disponibilité de l'ensemble des membres du PCS (**cf Annexe 2**)
- Test d'armement du PCC

- **Exercice associant le Poste de Commandement Communal (PCC), et une ou plusieurs cellules opérationnelles**

↳ Il peut s'agir d'un exercice de terrain testant une partie très précise des mesures du PCS. Exemple : évacuation fictive de la population en zone inondable

↳ Il peut également s'agir d'un exercice testant un dispositif technique particulier.

Exemples :

- diffusion d'un message d'alerte à la population,
- ouverture d'un gymnase,
- regroupement de matériel pour la mise en place d'un périmètre de sécurité (**cf Annexe 3**)

- **Exercice associant au dispositif communal les acteurs externes**

↳ SDIS, écoles, associations, RCSC,... Exemple : évacuation réelle d'un secteur dans une zone à risque d'avalanche (**cf Annexe 4**)

Après l'élaboration du PCS, il est recommandé de tester le dispositif par des exercices de complexité croissante, en commençant par des exercices impliquant uniquement le centre décisionnel pour aboutir in fine à un exercice global mettant en action différents « joueurs », y compris une partie de la population.

Note : les exercices préfectoraux

Ce sont en général des exercices « grandeur nature » nécessitant souvent de grands moyens.

Dans le cadre des exercices ORSEC réalisés par la Préfecture (accident de la route,...) ou des exercices Plan Particulier d'Intervention (PPI nucléaire, chimique, barrage,...), il est fortement conseillé à la commune de profiter de l'exercice pour tester son PCS (au minimum l'armement de son PCC).

Pour se faire, la commune pourra utilement se rapprocher de la préfecture pour manifester son intérêt à participer à un exercice préfectoral.

II. Préparation des exercices

La préparation de l'exercice doit être initiée plusieurs mois avant sa réalisation (2 à 4 mois) en fonction du type et des participants.

Différents points sont à traiter au fil de l'avancement du projet.

1) Création d'un groupe de travail pour fixer le cadre de l'exercice

De la même manière que le projet PCS, le montage d'un exercice nécessite la mise en place d'un comité de pilotage ou groupe de travail, associant au minimum :

- le référent communal en charge du PCS
- le maire et/ou l'élu référent en matière de risques
- une personne du SDIS (service prévision, chef de centre,...)
- éventuellement le prestataire de service mandaté pour la réalisation du PCS

Note :

D'autres acteurs peuvent être associés au montage du scénario, en fonction des moyens et des habitudes de travail de la commune : gendarmerie, police municipale, services techniques,...

La première réunion dite « réunion de lancement » doit permettre de valider les points suivants :

a) fixer les objectifs de l'exercice

Les objectifs de l'exercice doivent dans un 1er temps être précisés, et ce en vue de « caler » le scénario en fonction des thèmes à éprouver. Ces derniers peuvent être par exemple:

- tester le caractère opérationnelle des dispositifs d'astreintes et de mise en vigilance/ alerte des personnels et des élus (cheminement de l'alerte en heures ouvrables ou non ouvrables)
- s'assurer du caractère fonctionnel du Poste de commandement Communal armé
- tester les transmissions entre les cellules opérationnelles
- tester la coordination entre le dispositif communal et les services de secours
- s'assurer de la capacité des hommes « clé » à mettre en œuvre les missions spécifiques qui leur seraient confiées (évacuation d'un secteur, mise en sûreté d'un établissement scolaire, hébergement et ravitaillement en grand nombre,...)
- tester les dispositifs d'alerte de la population
- etc.

b) fixer les modalités d'implication de la commune

Une fois les objectifs validés par le comité de pilotage, il y a lieu de préciser l'implication de la commune dans l'exercice, à savoir :

- **Les connaissances préalables sur l'exercice**

Différents niveaux d'information peuvent être donnés au préalable de l'exercice, et ce par rapport :

- **à qui doit être informé** : membres du dispositif, Maire, ensembles des élus et agents, RCSC,...
- **et de quoi** : date de l'exercice (semaine, jour, heure exacte,...), scénario, etc.

Note :

Il est conseillé aux communes qui testent pour la 1^{ère} fois leur PCS de réaliser un exercice en informant l'ensemble des joueurs de la date de l'exercice, mais sans en préciser le contenu. En effet, cette option permet d'associer le maximum de personnes (qui se tiendront «prêtes» à la date prévue) et de favoriser l'appropriation du PCS (au préalable et durant l'exercice).

Le fait de ne pas connaître le scénario permet en contrepartie de faire réagir la commune à un évènement qu'elle n'aura pas totalement préparé.

- **Le choix des joueurs**

Un exercice PCS peut associer de quelques personnes (le Maire et les chefs de services...) jusqu'à l'ensemble de la commune. Il est important de décider dès le début du montage les personnes qui seront impliquées. En effet, cette donnée conditionne fortement le temps de préparation nécessaire, et notamment l'organisation d'éventuelles formations et informations de tous les personnes qui joueront l'exercice.

Note : le fait de faire éventuellement jouer l'ensemble des agents et élus communaux peut avoir des répercussions sur le fonctionnement de la mairie. Ceci est d'autant plus vrai que la commune est de petite taille. Il faudra donc envisager, en fonction de la date et l'heure retenues pour l'exercice, de fermer l'accès de la Mairie au public.

c) choisir le scénario

A partir du cadre général de l'exercice, un scénario pourra être choisi. Le scénario imaginé ou basé sur des faits passés doit avant tout être réaliste et proche de la nature des risques que peut encourir la commune.

Il peut s'agir :

- d'un scénario défini dans les outils du PCS (fiches évènements) et parfaitement localisé. Les mises en situations reprennent ainsi des sujets identifiés comme probables ou attendus par les acteurs
↳ **Exemple** : crue d'un cours d'eau
- d'un scénario non identifié précisément dans la cartographie des risques, mais pour lequel des réflexions ont été menées par les acteurs
↳ **Exemples** : accident de transport de matières dangereuses, pollution du réseau d'eau potable,...
- d'un scénario non conventionnel, hors des sujets identifiés et forçant le personnel communal et les élus sortir des « sentiers battus »
↳ **Exemples** : accident de la route impliquant un car, incendie dans un immeuble à 3h du matin, organisation d'un hébergement d'urgence suite à de fortes chutes de neige,...

L'intérêt étant de mettre en place des exercices portant sur des réflexions plus simples que celles visées par une catastrophe de grande ampleur mais où le PCS trouve toute sa place.

Note 1 : Exercice PPI

Il est déconseillé aux communes de tester un dispositif qui ferait l'objet d'un PPI (rupture de barrage, accident sur une entreprise Seveso,...), car il est difficile de pouvoir simuler les informations et actions qui seraient menées par les autorités et exploitants (alerte en masse, bouclage des zones,...). Il est donc préférable de tester ces scénarios au cours d'exercices organisés par la préfecture.

Note 2 : Cinétique de l'évènement

La durée de l'exercice doit également correspondre autant que possible à celle de l'évènement (par exemple, ne pas tester le scénario « rupture des ruines de Séchilienne » ou « inondation de plaine du Rhône ou de la Seine », en jouant les volets alerte et évacuation en seulement deux heures !)

2) Le montage de l'exercice :

A l'issue de la réunion de lancement de l'exercice du PCS, différents volets devront être traités dans les mois qui précéderont l'exercice.

a) La préparation du scénario d'animation

a-1 La durée de l'exercice

Compte tenu du rythme soutenu des informations données à la commune et des réflexions, actions à mener, il est conseillé de planifier l'exercice sur une durée d'environ 2h.

a-2 Le canevas général de l'exercice

Un déroulé chronologique doit être préparé de manière à planifier sur les 2 heures fictives de la crise :

- une chronologie approximative des informations fictives arrivant en mairie
- les objectifs à atteindre et les résultats attendus au niveau des acteurs suite à chaque action (regroupement des cellules, estimations du nombre de personnes exposées,...)
- les préparations nécessaires (message type à donner au standard, fax fictif envoyé par la préfecture)

a-3 Les différentes phases de l'exercice

Dans la gestion d'un évènement, on retrouve en général plusieurs phases qui peuvent être ou non traitées dans l'exercice :

- **le déclenchement de l'exercice / mise en vigilance ou mise en alerte** : une information doit parvenir à la commune (appel des pompiers, d'un témoin, du préfet,...). Dans les minutes qui suivent, le cheminement de l'alerte (répercussion aux membres des cellules, activation du plan,...), doivent être testés. Le Poste de Commandement Communal doit alors être « gréé ».

- **le recueil et la validation des faits, informations complémentaires sur la nature du phénomène** : des informations complémentaires doivent parvenir à la commune ou doivent être recherchées par cette dernière, pour préciser la situation et faire agir les acteurs :
 - Un appel ou fax complétant, validant ou modifiant l'information (émis par le Préfet, le Commandant des Opérations de Secours,...)
 - l'envoi d'une personne ou d'une équipe sur le terrain pour le recueil d'informations
 - la consultation de documents spécifiques au scénario

- **la montée en puissance de l'exercice**

Plusieurs volets peuvent être prévus pour cette phase de montée en puissance de l'exercice, et être adaptés en fonction de la réactivité de la commune. Par exemple :

 - l'évacuation d'un secteur
 - le non fonctionnement du réseau de téléphonie mobile
 - l'arrivée en masse de riverains en mairie
 - etc.

- **La gestion médiatique**

Il est toujours intéressant de prévoir dans le cadre de l'exercice l'arrivée d'un journaliste ou d'autres médias demandeurs d'informations « fraîches » sur un évènement de sécurité civile. Il est donc recommandé de prévoir dans le déroulement de l'exercice l'arrivée fictive des médias en recherche d'informations.

- **Le passage en phase post-urgence**

Une fois la population sinistrée mise hors de danger, les volets importants que peut tester la commune sont :

- l'hébergement des personnes évacuées,
- l'information des personnes ayant été confinées,
- la gestion du ravitaillement,
- la réflexion sur le relogement de longues durées
- Etc.

Le canevas général de l'exercice, qui doit spécifier l'ensemble de ces données, devra être validé en comité de pilotage.

Annexe 3 « exercice de fuite de gaz sur une canalisation »

Annexe 4 « avalanche et paralysie d'une station de sport d'hiver, PCS et PICS »

a-4 Les outils d'animation de l'exercice

Pour mettre en scène l'exercice, différents documents constituant le dossier d'animation doivent être réalisés :

- la chronologie, servant de fil conducteur pour les animateurs (cf annexe 3 et annexe 4)
- les fiches « rôles », décrivant précisément et concrètement les actions réalisées par les animateurs (cf annexes 3 et 4)
- les instructions, informant les joueurs dès le début de l'exercice, des consignes à suivre (cf annexe 3)
- les conventions de manœuvre, précisant de manière fictive les conditions météorologiques, la direction du vent, etc. (cf annexe 3)
- les autres documents utiles, tels que des affiches informant la population du risque de perturbation du fonctionnement de la mairie pendant la durée de l'exercice

Note : Dans les instructions, il est indispensable de donner aux joueurs les numéros fictifs qui permettent de joindre les autorités (préfecture, SDIS, gendarmerie,...), services (eau, électricité,...), et autres personnes dont le rôle est assuré par les animateurs.

b) Les participants :

b-1 Les joueurs

Les joueurs peuvent être :

- Les membres du Poste de Commandement Communal (PCC), à savoir le Maire et les responsables de cellules.

Note : Il peut être intéressant, après plusieurs exercices de ce type, de tester les suppléants du PCC

- L'ensemble des membres du PCS, c'est-à-dire l'ensemble des élus et agent communaux formés et intégrés dans les cellules de crise. Dans ce cadre, des actions partielles concrètes pourront être menées, telles que l'ouverture de centres d'hébergement, l'acheminement de matériel logistique,...
- Les services de secours, qui selon le scénario pourraient être intéressés pour tester leurs dispositifs d'urgence (envoi d'une équipe, mise à disposition de véhicules, utilisation des systèmes d'extinction,...)
- Les établissements scolaires
- La RCSC
- Les associations
- La population entière

Note : Le fait de faire participer la population à un exercice nécessite une préparation importante en amont. Cette partie est détaillée dans la suite de ce guide. Dans le cadre d'un 1^{er} exercice, il est déconseillé d'impliquer toute la population.

b-2 Les Animateurs :

Les animateurs sont des personnes qui connaissent au préalable le scénario et qui ont si possible participé à son élaboration. Ces personnes auront pour objectif de perturber le travail des joueurs et de réaliser des actions permettant de tester leurs réactions. En l'occurrence ils devront être capables :

- de retarder, décaler ou annuler certaines actions
- de communiquer entre eux régulièrement pour décider des poursuites de l'exercice.

Les animateurs peuvent être :

- le prestataire
- le chef de projet communal
- l'élu référent
- et toutes autres personnes capables de réaliser les actions qui leur seront confiées (services de secours, associations de théâtre,...)

Parmi ces personnes, un animateur principal, en charge de coordonner l'exercice, devra être désigné.

Les animateurs peuvent jouer différents rôles, tels que:

- le Commandant des Opérations de Secours (Sapeur Pompier sur le terrain)
- le Préfet
- des services déconcentrés de l'Etat (DDE, DDASS,...)
- la population (sinistré, mère d'élève inquiète, personne âgée, commerçant ou responsable d'une entreprise...)
- les médias (journalistes,...)

Pour tenter de coller au mieux à la réalité, il est conseillé si possible d'associer au maximum les véritables personnes à cette animation (sapeurs pompiers, gendarmerie, directrice d'école,...).

Note : L'animateur principal du scénario doit garder à l'esprit le fait que l'exercice pourra être géré de manière bien différente par les joueurs. Il conviendra donc de se tenir prêt à injecter des informations ou réajuster le scénario en fonction de la mise en œuvre des actions ou des décisions imprévues de la commune.

b-3 Les observateurs:

L'évaluation du PCS lors des exercices nécessite de désigner une équipe d'observateurs. Contrairement aux animateurs, les observateurs n'interviennent en aucun cas dans le déroulement de l'exercice. Ils doivent être muets et apporter un regard extérieur pour analyser les points positifs et négatifs de l'exercice.

Comme pré-requis, cette équipe doit :

- connaître au préalable l'organisation générale prévue dans le PCS (organigramme de crise, missions confiées aux cellules, dispositifs d'alerte disponibles sur la commune, ...)
- connaître les objectifs de l'exercice
- disposer d'une grille d'observation ou d'évaluation (Cf. **Annexe 4 : grille d'observation**)

Il est fortement recommandé que les observateurs soient des personnes qui aient des connaissances sur la gestion de crise de manière générale ou sur le territoire communal. Ce groupe d'observateur peut ainsi être composé :

- d'élus ou agents des communes voisines
- d'agents ou élus de la commune ne faisant pas partie de l'organisation de crise
- du référent PCS au niveau communal
- de l'intercommunalité si cette dernière est impliquée dans le projet
- de la gendarmerie
- de la préfecture (service SIDPC)
- du SDIS

Il sera important de définir au préalable avec ces derniers les lieux, actions et personnes à observer :

- Poste de Commandement Communal
- Terrain (lieu de l'accident, centre d'hébergement, école,...)
- Accueil de la Mairie (aspect communication,...)
- Etc...

Note : en fonction de la taille de la commune et de l'organisation de crise, les observateurs pourront être répartis au niveau du PCC (observation du DOS et du RAC, observation de la main-courante, de certains chefs de cellules,...)

Il est conseillé de ne pas pour autant démultiplier les observateurs, qui pourraient se retrouver trop nombreux en cellule de crise et perturber les réflexions des joueurs.

Il est préférable que ce soit la commune qui choisisse et invite ces personnes.

3) Modalités d'information (acteurs extérieurs, agents, élus, population,...)

a) information des services de l'Etat

Quel que soit le type d'exercice réalisé, il conviendra de prévenir la Préfecture et le Centre de Traitement de l'Alerte du CODIS. En effet, il est possible que des appels réels puissent être malencontreusement émis par la commune (appel du 18, de la préfecture,...), et qui pourraient conduire au déploiement de moyens humains et matériels inutiles par le SDIS ou la préfecture (SIDPC).

b) information des agents et élus

La mise en place d'un exercice est l'occasion de rappeler à l'ensemble des membres du PCS les modalités pratiques de l'organisation de crise. D'autant plus qu'à l'approche d'un test, les agents et élus se sentiront davantage concernés. Différentes actions peuvent être ainsi menées au préalable pour réaliser des informations ou des piqures de rappel :

- session de formation des agents (formation initiale ou recyclage)
- information en veille de conseil municipal
- remise d'un livret « fiche mémo PCS » par le biais des fiches de paye (petit document pouvant par exemple être placé dans le portefeuille et reprenant les éléments essentiels du PCS : numéros, lieux de regroupement des cellules,...)
- etc.

c) information de la population

Dans le cadre d'un exercice qui ferait jouer la population, différentes actions doivent être menées afin de permettre à cette dernière de se préparer à l'évènement. L'objectif étant que le maximum de riverains puisse « jouer le jeu » sans pour autant croire à un évènement réel qui pourrait produire une panique. Avant et après l'exercice, la commune peut ainsi prévoir :

- des réunions publiques rappelant les risques, les consignes de sécurité et l'organisation communale
- des informations dans le bulletin municipal
- la distribution de « documents d'informations » dans la zone concernée, accompagnés d'un questionnaire où les personnes peuvent faire remonter leurs remarques
- des interviews des personnes après l'évènement
- des réunions publiques de restitution des enseignements de l'exercice.

Annexe 6 : exemple d'information de population avant l'exercice, habitants d'une zone inondable

Note : même si la population n'est pas associée directement à l'exercice, celle-ci peut être témoin d'actions plus ou moins visibles qui lui ferait croire qu'un évènement réel se produit (« branlebas de combat » en Mairie, rassemblement important de matériels et personnel,...)

Par précaution, il faudra donc éventuellement penser à réaliser des affichages en Mairie, une information préalable de certaines populations (établissements sensibles,...) pour éviter tout débordement du cadre souhaité de l'exercice. Le bulletin municipal peut-être le cas échéant un bon support d'information.

III. Débriefings de l'exercice

La synthèse d'un exercice est une étape délicate de l'exercice mais indispensable. Elle est essentielle pour améliorer le dispositif. A l'issue de l'exercice, deux types de débriefings ayant des objectifs distincts doivent être réalisés.

Rappelons qu'il n'existe pas de solution unique pour résoudre une crise, et qu'il ne peut être donné un corrigé type de l'exercice de simulation. Les débriefings doivent donc permettre d'échanger et de capitaliser les retours d'expériences, et ce sous différents regards.

1) Débriefing à chaud

La simulation doit obligatoirement être suivie d'un débriefing regroupant l'ensemble des participants : membres de la commune, animateurs, observateurs, et quelques habitants éventuellement. Le but de ce débriefing est avant tout de permettre aux participants une « auto-évaluation » sur la gestion de la situation. Après un tour de table des joueurs sur leur appréciation des actions menées, les observateurs des différents lieux pourront à leur tour apporter leurs remarques.

Note : le débriefing à chaud est une étape très importante de l'exercice, véritable source de progrès et d'apprentissage. Il est donc important de prendre le temps de réaliser ce bilan avec tous les participants, et ce quelque soit leur niveau hiérarchique.

Afin d'assurer un bon déroulement du débriefing, ce dernier pourra être animé par l'animateur principal, le chef de projet communal, le Maire ou l'élu référent. Cette personne aura tout intérêt à suivre l'ordre chronologique des actions prévues dans le scénario en donnant à chaque étape la parole :

- aux personnes ayant eu à effectuer une action,
- aux observateurs concernés,

et ce en notant les remarques positives et négatives.

Ce premier examen à chaud de l'exercice doit être suivi d'une synthèse écrite, à la charge de l'animateur principal, à partir :

- des grilles d'évaluation complétées par les observateurs
- des remarques « à chaud » de chaque intervenant

Annexe 7 : trame de synthèse d'un exercice

2) Débriefing à froid

Le débriefing à chaud est souvent l'occasion de recueillir de nombreuses remarques, constats et idées concernant le fonctionnement du PCS, les modalités d'intervention, la répartition des missions,... Il est souvent riche de propositions d'améliorations ou de corrections à tout niveau : organigramme de crise à revoir, achats complémentaires à effectuer, missions à spécifier, fiches réflexes à compléter,...

Ces remarques étant souvent nombreuses et parfois contradictoires, il est important d'organiser quelques semaines après l'exercice une réunion de synthèse regroupant l'ensemble du comité de pilotage du PCS.

L'objectif de cette réunion, qui doit se faire dans un délai ne dépassant pas un mois pour que l'exercice soit encore bien en mémoire, est :

- de tirer les enseignements
- de corriger ou d'adapter les procédures
- d'en élaborer de nouvelles

La réunion pourra traiter des points suivants :

- **synthèse globale de l'exercice**, en fonction des objectifs de départ
- **points positifs à capitaliser**, tant au niveau des moyens techniques, des compétences humaines ou d'organisation. L'objectif étant ici d'identifier les bonnes pratiques répertoriées, et de valoriser l'implication des acteurs qui ont participé à l'exercice, sans pour autant rentrer dans l'excès.
- **actions correctives et préventives**, pouvant concerner :
 - l'organisation de crise. Par exemple :
 - la fusion de deux cellules de crise qui se sont révélées indissociables sur le terrain,
 - le besoin de compléter le poste de commandement par un élu ayant des connaissances particulières pour aider le DOS
 - l'outil documentaire : fiches d'aides à la décision, cartes, procédures incomplètes, manquantes...
 - la réalisation d'achats nécessaires au bon fonctionnement du PCS (moyens de communications supplémentaires, systèmes d'identification des membres du PCS, ...). Il peut s'agir de valider l'achat de matériels importants. Souvent, il s'agira de revoir des petits détails tous simples : accès aux clés pour ouvrir le placard PCS, achat de crayons pour le personnel de terrain – les stylos s'étant révélés défectueux-,...

Note : l'identification des points négatifs et les axes d'amélioration à entreprendre sont souvent un thème sensible. Il est donc important de dégager ces points en toute impartialité et de bien préciser les aspects pratiques qu'apporteront ces modifications.

Surtout, le débriefing a chaud doit être l'occasion de traiter des **modalités du maintien opérationnel du PCS dans le temps** :

- Planning prévisionnel des prochains exercices
- Programmation des différents achats à effectuer
- Organisation des formations de recyclage ou d'information de la commune au PCS
- Mise à jour du document opérationnel

Trop souvent, on constate au sein des communes une démotivation concernant le PCS à l'issue de l'exercice. En effet, ce dernier faisant en général suite à plusieurs mois de travail au sein de toute la collectivité, il est perçu comme la fin de la démarche. Or, pour être opérationnel, le Plan Communal de Sauvegarde doit être sans cesse maintenu à jour et amélioré au regard des retours d'expérience. Le débriefing à froid est donc capital puisqu'il va permettre, en définissant un planning d'actions dans le temps, de continuer à mobiliser les acteurs autour du plan.

Et ce avant le prochain exercice !

IV. Annexes

Annexe 1 : Test de réactivité du PCC et mise à disposition des moyens de transmissions

Annexe 2 : Test de disponibilité du personnel

Annexe 3 : Exercice de fuite de gaz sur une canalisation

Annexe 4: Exercice « avalanche et paralysie de la station, PCS et PICS »

Annexe 5 : Grille d'observation

Annexe 6 : Exemple d'information de population avant l'exercice, habitants d'une zone inondable

Annexe 7 : Trame d'une synthèse d'un exercice

Annexe 1 :

Exemple d'un exercice

↳ Réactivité du PCC et mise à disposition des moyens de transmissions

Exercice PCS du 14 Septembre 2007 (14h) – Commune de [REDACTED]

« Test de réactivité et mise à disposition des moyens de transmissions »

Objectif de l'exercice :

- **tester le schéma d'alerte**
- **tester la disponibilité des responsables de cellules ou de leurs suppléants**
- **évaluer la mise en place du Poste de Commandement Communal :**
 - o **regroupement du RAC et des chefs de cellules**
 - o **armement du PCC (classeurs, cartes,...)**
- **évaluer la mise en place de cellules opérationnelles**
 - o **arrivée effective d'un membre de la cellule au lieu de rassemblement**
 - o **armement de la cellule (classeurs, ...)**
- **Tester les moyens de transmissions par talkies-walkies**

Durée prévisible de l'exercice : de 30 min à 2h

Fin de l'exercice :

↳ L'exercice prendra fin dès lors que toutes les liaisons par talkies-walkies entre le PCC et les correspondants sur le terrain seront effectives

Les deux animateurs se positionneront au Poste de Commandement (Salle des Commissions). Un des animateurs pourra éventuellement se rendre au niveau de la station essence (lieu fictif de l'accident). Un appel du Maire au RAC sera simulé.

Message à donner par téléphone :

« Un accident de transport de matières dangereuses s'est produit sur la station essence Total. Le Plan Communal de Sauvegarde est activé. L'exercice prendra fin dès que chaque chef de cellule aura rejoint le Poste de Commandement et assuré une liaison avec un responsable sur le terrain. »

La suite des appels devra se faire en cascade selon la liste définie dans l'annexe Ann n°2 du PCS « Annuaire des cellules »

Feuille de suivi de l'exercice :

Nom Prénom	Téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté ? Oui/Non	Alertée par	Heure	Heure d'arrivée au lieu défini dans le PCS	Heure de liaison effective entre le PCC et le terrain
██████████		RAC		Le Maire (animateur)			
██████████ LOG	██████████	Responsable de la cellule Logistique					
██████████ LOG	██████████	Suppléant resp. cellule Logistique					
██████████ LOG	██████████	Suppléant resp. cellule Logistique					
██████████ COM	██████████	Responsable cellule communication					
██████████ ACC	██████████	Suppléant resp. cellule accompagnement					

Nom Prénom	Téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté ? Oui/Non	Alertée par	Heure	Heure d'arrivée au lieu défini dans le PCS	Heure de liaison effective entre le PCC et le terrain
██████████ ACC	██████████	Suppléant resp. cellule accompagnement					
██████████ ACC	██████████	Suppléant resp. cellule accompagnement					
██████████ EVA	██████████	Responsable cellule évaluation et sécurité					
██████████ EVA		Suppléant resp. cellule évaluation et sécurité					
██████████	██████████	Main-courante					
██████████		Suppléante main- courante					

Bilan et observation

Cellule	Heure à laquelle la cellule est en place	lieu	Heure à laquelle la transmission cellule /PCC a été effective	Observations
Poste de Commandement Communal		Salle des commissions		
Cellule Logistique		Ateliers municipaux		
Cellule Evaluation et Sécurité		Lieu d'accident ou PM		
Cellule Accompagnement		Clos d'Espiès		
Cellule Communication		Service Communication		

Annexe 2 :

Exemple d'un exercice

↳ Test de disponibilité du personnel

Test N°1 de déclenchement du 10 Nov 2006

Qui ?



Appelants : 5

Rôle appelant : contacter les personnes recherchées, indiquer sur la fiche de suivi les informations demandées



Observateur : 1

Rôle de l'observateur : observer et relever les points importants à noter afin d'avoir un retour sur ce 1er test (ambiance, organisation ... outils), prendre en compte les appels "rappels"

Quand ? le 10 Novembre de 20 heures à 23 heures (environ)

Où ? salle des Commissions - Rendez-vous à 19,45h

Combien d'appels programmés ? 70

C'est quoi le principe ?

Contacter les personnes, s'assurer de leur présence
Vérifier leur disponibilité et le temps pour être opérationnel
Eventuellement vérifier le rappel + disponibilité + temps (opérationnel)

Matériels :

6 téléphones salle des commissions dont 1 SDA au mini annuaire
Tableau nominatif (outil de disponibilité)

Réservation :

salle des commissions à partir de 16 heures
restauration de 7 plateaux repas - livraison fin de journée le 10.11

Messages annoncés :

Message 1 : DGS le maire & les élus	"Bonsoir, Mairie, Mme X Responsable de la Réglementation, Sur le périphérique à la hauteur de la porte de, il vient d'y avoir une collision assez grave entre un car scolaire et une citerne de carburant, est-ce que vous pouvez vous rendre sur les lieux ? dans combien de temps serez-vous sur place ? /// Ce n'était qu'un test de disponibilité dans le cadre PCS, il n'y a pas d'accident ... Nous vous remercions, bonne nuit et bon week-end"
Message 2 : Aux autres acteurs du test	"Bonsoir, Mairie de, Mme X Responsable de la Réglementation, Sur le périphérique à la hauteur de la porte de, il vient d'y avoir une collision assez grave entre un car scolaire et une citerne de carburant, le maire a déclenché le PCS, est-ce que tu peux rejoindre ton lieu d'affectation ? dans combien de temps seras-tu sur place ? /// Ce n'était qu'un test de disponibilité dans le cadre du PCS, il n'y a pas d'accident Je te remercie, bonne nuit et bon week-end".

Règles de fonctionnement

En présence de l'interlocuteur recherché ou non

Remplir obligatoirement toutes les colonnes précédées d'un signe



En présence de l'interlocuteur recherché ou non

Il faut être clair, concis ... le ton de votre voix doit être calme, posé ...
lorsque vous avez obtenu les réponses souhaitées
il faut donner la finalité de l'appel (objectif du test)
n'hésitez pas à anticiper si la personne est stressée

Lorsque l'on propose un rappel de la personne recherchée :

il doit être fait avant 22 heures au numéro suivant :

L'objectif du test :

de joindre les membres du Poste de commandement avancé, du poste de commandement
des différentes cellules,
de vérifier leur disponibilité et le temps pour être opérationnel

la finalité du test

de définir le temps nécessaire pour mettre en place la structure
Plan Communal de Sauvegarde de la ville

synthèse du test

conserver tous les outils par devers vous en prévision d'une synthèse du test,
Fixer un rdv avec les acteurs du test pour un retour à chaud
définir le retour à effectuer auprès du DGS, du maire, des cellules etc ...

remerciements

un mail sera expédié pour remercier les participants d'avoir répondu à notre demande
une proposition de suggestions, ou remarques sera formulé dans l'envoi pour ceux
qui souhaitent faire part de commentaires éventuels

disponibilité - Test N°1 du PCS - 10Nov06

Ordre	Appelants	heure d'appel	nom de la personne recherchée	n°de téléphone	la personne recherchée a-t-elle été jointe ? (entourer la bonne réponse)	heure du rappel	la personne recherchée peut-elle venir ? et en combien de temps ?	observations
1	AC		RAC		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
2	MD		1ère Adjointe		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
3	AC		Elu de permanence		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
4	MD		Seconde Adjointe		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
5	FP		3ème Adjoint		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
6	FP		4ème Adjointe		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
7	AC		Cadre d'astreinte		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
8	MD		Astreinte technique		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	
9	AC		Directeur de la Communication		oui - non - rappel		non - oui en _____ heures et _____ mns	

Annexe 3 :

Exemple d'un exercice

↳ Fuite de gaz sur une canalisation

EXERCICE PCS COMMUNE X

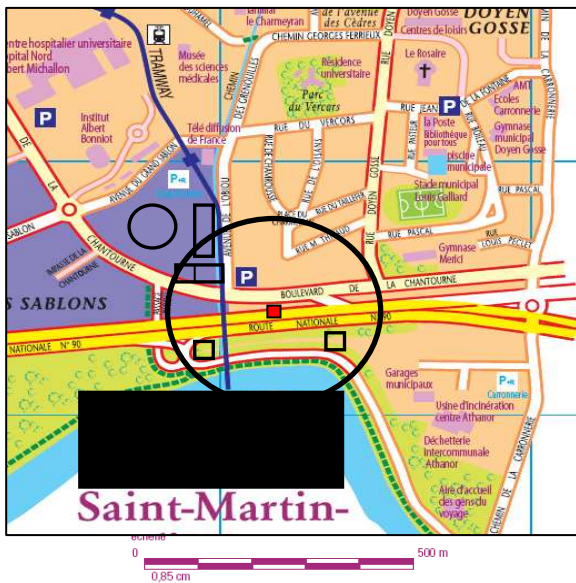
Convention de Manœuvre

Fuite de gaz

Lieu et nature du sinistre	Fuite de gaz, suite à des travaux d'aménagement, sur le boulevard de la chantourne (entre rue de l'Obiou et la sortie RD1090) ».
Température extérieure:	10°C
Vent	en direction de [REDACTED] (station essence, gens du voyage,...)
Nature de la fuite	Fuite de gaz importante d'une canalisation enterrée de pression 16bar
Autres données	Périmètre de sécurité dans un rayon de 200m Aucune victime Zone englobant des ERP et de l'habitat Zone impactant le territoire d'une commune limitrophe

Localisation de l'évènement

Légende des zones identifiées :



N°	Identification
1	Immeuble le Mahnathan (80% hab., 20% bureau) + resto. « 3 dauphins »
2	Magasin Décathlon
3	Annexe du Conseil Général
4	Résidence l'oursière (logements)
5	Station essence « [REDACTED] »
6	Gens du voyage (famille [REDACTED])

Zones touchées dépassant la commune:

Identification
Ligne de tram
Piste cyclable
RD1090

Déroulement de l'exercice du 19 avril 2007 - Commune X

Heure	N°actions	Info donnée	Qui donne l'info théorique	Qui donne l'info animateur	Moyen utilisé pour la transmission	Préparation nécessaire	Autre information importante	Résultat attendu
14h00	1	Lors de travaux de terrassement, l'entreprise X perfore la canalisation de gaz (16 bars) sur le boulevard de la chantourne le gaz est rejeté dans l'environnement	entreprise X	Animateur 1	Téléphone	Fiche 1 (Maire ou DGS ou standard)	Ne pas donner d'info complémentaire car à ce stade, on ne sait rien ou presque	* Activation du PCS (PCC) * Envoie cellule terrain (équipe surveillance) sur les lieux * La cellule communication et la cellule hébergement regroupent leur équipes
14h10	2	Les sapeurs pompiers sont sur place et informe la commune qu'un périmètre de 200m se mets en place, la population est évacuée (services de secours)	Officier terrain	Animateur 1	Téléphone / direct	Fiche 2		* Estimation de la population concernée * Déterminer lieux de regroupement pour les personnes évacuées * Acheminement de barrières supplémentaires (si demandes des SP/PN)
14h15	3	La circulation doit être coupée	Officier terrain	Animateur 1	Téléphone / direct	Fiche 3		* Appel du PC circulation (CG38) / DDE / Semitag pour réfléchir aux coupures et déviations
14h20	4	Appel d'un habitant du secteur concerné	M. Charles	Animateur 2	Téléphone	Fiche 4		* Le standard doit transférer à la cellule com. ou répondre selon un communiqué qui lui a été fourni
14h25	5	3 personnes à mobilité réduite sont recensées dans le périmètre.	OT en lien avec cellule terrain	Animateur 1	Direct		Les agents communaux n'entrent pas dans le périmètre de sécurité	* Identifier les véhicules pour le transfert des personnes * Réfléchir à l'organisation pour leur évacuation
14h30	6	Appel d'une habitante hors du secteur concerné	Mme Bernard	Animateur 2	Téléphone	Fiche 4 bis		* Le standard doit transférer à la cellule com. ou répondre selon un communiqué qui lui a été fourni
14h55	7	Le réseau de téléphonie mobile ne fonctionne plus	/	Animateur 3	Direct	/		* Repercuter l'information et poursuivre les communications par radio
15h05	8	La directrice de l'école Carronnerie appelle pour avoir des informations sur la conduite à tenir	Directrice école	Animateur 2	Téléphone	Fiche 5	L'école n'est pas dans le périmètre d'évacuation	* Passer l'appelle à la cellule Communication.
15h15	9	De nombreuses personnes se pressent en mairie pour connaître la nature des événements. Y at-il des risques vis-à-vis d'Athanor?	Habitants	Animateur 3	Direct accueil Mairie	Fiche 6		* Interlocuteur de la cellule Communication.
15h30	10	les employés de gaz sur place ont réussi à fermer les vannes de sectionnement pour isoler le réseau fuyard	COS en lien avec cellule terrain	Animateur 1				
15h45	11	Un journaliste (DL) a réussi à s'approcher de la salle PC et cherche à avoir des informations	Journaliste	Animateur 3	Direct accueil Mairie	Fiche 7		* Demander à un responsable ou élu de communiquer sur l'évènement
15h50	12	Appel de du préfet pour avoir un point sur la situation	Préfet	Animateur 3	Téléphone			* Devrait expliquer ce qui s'est fait (main courante) * Donner l'info. Que la situation est rétablie
16h00	FIN D'EXERCICE			Animateur 1 et 3				

EXERCICE PCS COMMUNE X

Fiche 1

14h - Appel de l'entreprise X

Fuite de gaz

N° d'appel : Standard (sinon Maire ou DGS)

Situation : Simulation du responsable du chantier de l'entreprise X

Rôle : Informer la commune d'une fuite de gaz sur le boulevard de la chantourne

Information à donner :

Exercice PCS

Une fuite de gaz s'est déclarée suite à la perforation de la conduite par une des nos pelleteuse sur le boulevard de la chantourne (entre rue de l'Obiou et la sortie RD1090).

Les pompiers ont déjà été contactés, ils doivent se rendre sur place.

Je souhaite parler à un responsable (Maire ou DGS).

Les travaux sont arrêtés et j'ai demandé à mon personnel de s'éloigner.

Résultats attendus :

- *Transférer l'appel à M. le Maire et/ou au DGS*
- *Regrouper le poste de commandement et activer le PCS*
- *Envoyer des membres de la ϕ terrain et/ou PM sur les lieux (identification du sinistre)*
- *Appeler GDF*
- *Récupérer les radios*

EXERCICE PCS COMMUNE X

Fiche 4

14h20 - Appel de M. CHARLES
(Appel depuis – Attendre Top Animateur)

Fuite de gaz

N° d'appel : Standard mairie –

Situation : Simulation d'appel d'un habitant de la commune (M. Charles)

Rôle : Etre stressé – demander des informations – demander à parler à un responsable

Message à donner :

Exercice PCS

« Je suis habitant de, j'habite rue de l'Obiou dans l'immeuble de la résidence de l'Oursière. J'ai vu toute une équipe de pompiers et la police sur place. Que se passe t'il ? Que dois-je faire ? Je peux sortir de chez moi ?

Résultat attendu :

- *Le standard doit transférer l'appel à la ☎ communication si elle n'a pas de communiqué précis.*
- **Information qui devrait être donnée** : « Une fuite de gaz s'est produite sur le boulevard de la chantourne. Les sapeurs pompiers et la police sont sur place. Vous devez évacuez immédiatement votre domicile et vous rendre [lieu déterminé au préalable par le PCC]
- *Demander les coordonnées de la personne*

Si c'est demandé par la ☎ :

« Mon adresse : rue de l'Obiou – Résidence de l'Oursière – Tél. :
Mon nom : M. Charles

Annexe 4 :

Exemple d'un exercice

***↙ Avalanche et paralysie de la station,
PCS et PICS***

Plan Communal de Sauvegarde: exercice de simulation / hiver 2006

Paralysie de la station: chutes de neige abondantes et avalanche / Plan Intercommunal de Sauvegarde

Heure	Appel prévisible du PC	Information donnée	Qui donne l'info théorique	Qui donne l'info animateur	Moyens utilisés pour la transmission	Préparation nécessaire	Autre info importante	Résultat attendu	
THEME 1 DE L'EXERCICE: STATION PARALYSEE	9h00		Alerte Météo France: niveau 5 (échelle européenne) - Envoie aux mairies & à la Maison du Tourisme	Préfecture	Animateur 1	Fax	Fiche 1	Contexte général particulier: conditions météorologiques exceptionnelles (records de chutes de neige journalière battus, succession rapprochée de 2 périodes de chutes de neige importante, séparées par une période de temps très froid qui n'a pas permis la stabilisation du manteau neigeux), nombreuses avalanches sur les versants voisins	Mise en place d'un PCS réduit ou prise de contact avec les responsables des pistes (pisteurs...), services de secours: point sur la situation, anticipation au vue des conditions météorologiques / Listing des différentes activités...
	9h15	le maire appel l'exploitation des pistes		Directeur exploitation des pistes	Animateur 2	telephone	Fiche 2	confirmation des données météorologiques. Mais pas de d'évacuation ou de minage encore prévu.	Le Maire devrait à priori armer le PCS à la <u>Maison des ... , 2ème étage</u>
	9h20	ou l'exploitation des pistes contacte le Maire		Directeur exploitation des pistes	Animateur 2	telephone ou se rend au Poste de Commandement			
9h30: début des précipitations, station partiellement paralysée (départ & arrivée des touristes: rendu des locations)									
	9h30		Station paralysée, voitures bloquées	Gendarmerie	Animateur 3	Appel téléphonique	Fiche 3	Mise en place d'un Poste de Commandement Réduit réunissant sapeurs pompiers, gendarmes, DDE, services techniques, police municipale...	
	9h45		Services de secours contactent les maires: informations sur les actions en cours (aires de chainage, nécessité les communes du bas...)	Gendarmerie	Animateur 3	Entretien	Fiche 4	Mise en place d'aires de chaînage, informations de la commune en bas de la montée, mise en place de messages lumineux (route du ...) / Messages à faire diffuser: au niveau des points I, Europe 2 / Cellule logistique: actions des services techniques (salage...)	
	9h45		Nécessité d'informer les touristes bloqués sur la station	Services de secours	Animateur 1	Entretien DOS / COS	Fiche 5	Cellule Accompagnement: distribution de boissons chaudes (café) et/ou froides; ouverture d'une salle, accueil au chaud, distribution de boissons et éventuellement de gâteaux...	

THEME 2 DE L'EXERCICE: RISQUE AVALANCHE ET EVACUATION

10h00: intensification des précipitations, nouveau point avec la Direction des Pistes / Nécessité de miner les pistes vers le Clos des Fonds								
10h15		Fermeture des pistes	Directeur exploitation des pistes	Animateur 2	Appel au P.C.	Fiche 6		Information via europe 2 (Direction des pistes)
10h30		Direction des Pistes demande au DOS (maire): évacuation préventive au niveau du Clos des Fonds	Directeur exploitation des pistes	Animateur 2	Entretien avec le DOS	Fiche 6	Présence d'une crèche au niveau du clos des fonds (Envisager les différentes options par rapport à l'évacuation des enfants en bas âges; quel matériel prévoir notamment au niveau des centres d'accueil (couches, nourritures spécifiques), comment évacuer?...)	Cellule Evaluation: point sur la situation. Evacuation préventive ? (conditions météorologiques avec détérioration, nombreuses avalanches sur les versants voisins, protections paravalanche surchargées...)
10h45		Evacuation	Directeur exploitation des pistes	Animateur 2	entretien DOS/ Direction des pistes	Fiche 7		Cellule accompagnement: ouverture et armement des centres d'accueil / Cellule évaluation (PM): alerte de la population (sirène, porte à porte, porte voix) / Cellule communication: rédaction de messages d'alerte / Cellule accompagnement accueil des sinistrés: recensement / Cellule logistique: mise en place des navettes pour faciliter l'évacuation vers les centres d'accueil ...
11h00		Journalistes se présentent dans le hall de l'office de tourisme	Journalistes	Animateur 1	Présentation dans le hall	Fiche 8	Journaliste présent sur la station pour un reportage	Transmission (par le standard de l'OT) de la demande aux personnes de qui de droit (cellule communication) / Cellule communication: gestion des médias
12h00: déclenchement (P.I.D.A.) / Sécurisation des pistes notamment du versant ... / fermeture des pistes								
12h00		Sécurisation des pistes effectuée: possibilité de lever l'évacuation préventive	Directeur exploitation des pistes	Animateur 2	Liaison avec le D.O.S.	Fiche 9		Cellule évaluation: information des personnes évacuées. Il est désormais possible de retourner à son domicile. Mise en place des navettes pour faciliter le retour à la normale et alléger la paralysie de la station
12h00: fin de l'exercice								

EXERCICE P.C.S. / P.I.C.S.

Fiche N°1 – 9h00

Fax – Préfecture de l'Isère

METEO France
BULLETIN POUR LE DEPARTEMENT DE L'ISERE

ECHELLE EUROPEENNE, Niveau 5
Risque très fort d'avalanche

Fax d'alerte du Samedi 10 Février 2007 à 9h00 (heure locale)

Monsieur le Maire,

Au vue des informations fournies par Météo France (analyses nivo métrologiques et conditions météorologiques des semaines précédentes), la Préfecture de l'Isère a décidé la mise en place de l'alerte météorologique pour le sud du département (Royans, Vercors, Trièves et Oisans):

Niveau 5 sur l'échelle européenne

Sont à craindre les phénomènes suivants :

- **Instabilité du manteau neigeux généralisée**
- **De nombreuses et grosses avalanches pouvant se produire spontanément, y compris sur terrain peu raide**

Il vous est demandé :

- de vous informer de l'évolution de la situation (www.vigimeteo.com, serveur téléphonique **0 892 680 238**)
- d'évaluer la nécessité d'interdire les manifestations de plein air prévues en fonction de l'évolution de la situation météorologique locale
- d'évaluer la nécessité de faire évacuer les chapiteaux en fonction de la situation météorologique
- d'interdire les voies de circulation s'il le juge nécessaire
- d'informer la population des conseils de comportement

Grenoble, le 10 Février à 9h00

Le Préfet de l'Isère

EXERCICE

P.C.S. / P.I.C.S.

Fiche rôle 7 – 10h30-10h45

Concertation Direction des pistes / Maire

Poste de Commandement réduit :

Liaison directe Direction des pistes /D.O.S

N° mairies / communauté de communes :

Situation : Au vue du contexte particulier (records de chutes de neige journalières battus, succession rapprochée de 2 périodes de chutes de neige importantes séparées par une période de temps très froid empêchant la stabilisation du manteau neigeux, nombreuses avalanches sur les versants voisins)

Rôle : Directeur des pistes

Résultat attendu : évacuation préventive des populations, quantification de la population à reloger de manière temporaire, choix des centres d'accueil, préparation de collations (boissons chaudes, gâteaux...), armement des centres d'accueil (chaises...), mise en place de navettes pour l'évacuation...

Info que la personne devrait donner : une évacuation préventive est envisagée

Message à donner :

EXERCICE – la Direction des pistes fait un bilan de la situation sur le terrain (état des pistes et des protections paravalanches, secteurs menacés par des avalanches...)

Au vue des conditions météorologiques des dernières semaines, des prévisions pour les prochaines heures, de l'état des ouvrages de protections (ouvrages surchargés) et des nombreuses avalanches sur les versants voisins, il faudrait envisager une évacuation préventive du secteur des pendant les opérations de minage des pisteurs.

Cette situation devrait durer plusieurs heures.

Pouvez-vous quantifier le nombre de personnes à évacuer ? Où allez-vous les accueillir ? Comment l'alerte et l'information des populations vont elle être mises en place ?

De plus, le secteur du versant nécessite également des opérations de minage, ce qui implique une fermeture de la route. Quelles dispositions comptez-vous prendre pour les véhicules coincés sur la route ?

Annexe 5 :

Grille d'observation

Grille d'observation d'un exercice **Plan Communal de Sauvegarde**

Nom de la commune :

Date de l'exercice :

Thème :

1. Déclenchement et mise en place du PCS

N°	thème	questions	oui	non	Réponse /Obs.
1	Rapidité de réception de l'alerte	La réception de l'alerte en heures ouvrables/non ouvrables fonctionne-t-elle (fax, alerte téléphonique,... ?)			
2	Rapidité de répercussion de l'alerte	Le dispositif d'alerte du personnel en heures ouvrables /non ouvrables fonctionne-t-il ?			
3	capacité de mobilisation du personnel	En combien de temps la cellule PCC est-elle gréée ?			
4		Le délai de déploiement des équipes de terrain est-il satisfaisant ?			
5	Armement du PCC	Les membres du PCC connaissent-ils le lieu de regroupement ?			
6		Les moyens logistiques (classeurs, tableaux, téléphones, radios,...) sont-ils rapidement mis à disposition ?			
7		Chaque membre du PCC sait-il où s'implanter, comment s'identifier,... ?			
8	Armement des autres cellules de terrain	Les cellules de terrain connaissent-elles le lieu de regroupement ?			
9		Un chef de ou des cellules de terrain est-il défini /identifié?			
10		Les cellules de terrain ont-elles les moyens logistiques nécessaires (classeurs, téléphone, radios,...) ?			
11		Quels sont les moyens de transmissions entre les cellules de terrain et le PCC ?			
12		En combien de temps les cellules terrain informent-elles le PCC de leur mise en place ?			

2. Capacité des cellules à accomplir les missions

N°	thème	questions	oui	non	Obs.
13	Connaissance générale	Chaque acteur connaît-il bien son rôle dans l'organisation de crise ?			
14	Fonctionnement du Poste de Commandement	Les membres du PCC utilisent-ils les documents du PCS (fiches réflexes, plans, annexes,...) ?			
15		Les membres de l'organisation de crise sont-ils recensés ?			
16		Les missions de chacun sont-elles bien définies? (chef de cellule, RAC, Maire,...)			
17		Un responsable pour tenir la main-courante a-t-il été défini ?			
18		La main-courante est-elle régulièrement renseignée et accessible à tous ?			
19		Un point de situation regroupant l'ensemble des responsables est-t-il réalisé régulièrement ?			
20		Les informations reçues redescendent-elles régulièrement aux cellules de terrain (information données par le préfet, actions réalisées par les autres cellules,...) ?			
21	Fonctionnement des Cellules de terrain	Les missions de chacun sont-elles bien définies ? (chef de terrain, autre)			
22		Le personnel qui se rend sur des lieux extérieurs est-il muni de moyens de communication /transmissions?			
23		Ces moyens fonctionnent-ils bien ?			
24		Le personnel possède-t-il les informations et/ou document nécessaires (cartes,...) pour réaliser ses missions ?			
25		L'effectif du personnel engagé sur des missions est-il suffisant ? Si oui, est-il bien reparti ? (anticipation sur les besoins ultérieurs)			
26		Les actions réalisées remontent-elles rapidement au PCC ?			
27	Expertise (collecte d'information, analyse, traitement)	Les <u>moyens, documents et procédures</u> permettent-ils rapidement de collecter des informations sur l'évènement (fiches événement, appel des personnes extérieures (préfecture, services spécifiques,...), cartes,...)			
28		Les personnes arrivent-elles à rapidement analyser la situation ?			
29		En combien de temps sont prise les premières décisions ?			
30		Ces décisions sont-elles cohérentes (ex : prises de décision qui nécessiteraient un aval du préfet ou une concertation avec le SDIS par exemple)			
31		En combien de temps ces décisions sont-elles mises en œuvre ?			

3. Communication externe

a. Alerte et information continue avec la population

N°	thème	questions	oui	non	Réponse/Obs
32	alerte	Quels sont les systèmes d'alertes utilisés (sirène, haut-parleur, radio, appel en masse...) ?			
33		En combien de temps l'alerte est-elle assurée ?			
34		Les systèmes sont-ils bien audibles ?			
35		Les systèmes permettent-ils d'informer toute la population concernée ?			
36	Information de la population	Une cellule ou personne spécifique a-t-elle été définie pour assurer l'information ?			
37		Les délais de production d'éléments d'information sont-ils satisfaisants (communiqué, standard dédié,...)			
38		L'information donnée à la population est-elle coordonnée avec le centre décisionnel (PCC, Maire,...)			
39		Les éléments de communication <u>écrits</u> et <u>oraux</u> sont-ils cohérents et de qualité (par exemple avec les communiqués du préfet) ?			
40		<u>Les appels en Mairie</u> sont-ils correctement traités (le standard sait-il se qu'il doit faire, dispose t-il de procédures spécifiques,...)			
41		L'information donnée est-elle bien adaptée à la demande (les personnes appelant en mairie sont elles satisfaites des informations reçues ?)			
42		Les personnes se rendant en mairie sont-elles correctement reçues (salle spécifique, personne à leur disposition pour répondre,...) ?			
43		L'information est-elle structurée pour faire remonter aux responsables : <ul style="list-style-type: none"> - les appels de la préfecture ou autre instance - les informations de rumeurs - ... 			
44		Les changements (nouvelles informations, ...) sont-ils rapidement répercutés au niveau de l'information donnée ?			
45		Le <u>retour à la normale</u> fait-il l'objet d'une information précise ?			

b. Communication médiatique

N°	thème	questions	oui	non	Obs.
46	Communiqué de presse	Une personne est-elle habilitée à rédiger les communiqués de presse ?			
47		Qui valide les communiqués ?			
48		En combien de temps le 1 ^{er} communiqué de presse est-il réalisé ?			
49		Des communiqués périodiques sont-ils fait (indiquer la fréquence)			
50		Les informations données aux médias sont-elles cohérentes avec celles à destination de la population ?			
51	Accueil des médias	Un accueil des médias a-t-il été défini ?			
52		Un porte-parole a-t-il été défini ?			
53		Le porte parole a-t-il été suffisamment informé et est-il disponible pour répondre aux questions ?			
54		Le suivi médiatique (rumeurs, annonce dans les médias,...) est-il réalisé et fait-il l'objet d'éventuels ajustement de stratégies de communication			

4. Points particuliers du PCS (en fonction de l'évènement)

	thème	questions	oui	non	Obs.
55	Surveillance de terrain	En fonction de l'évènement, une surveillance de terrain est-elle mise en place ? les informations remontent-elles bien au PCC ?			
56	Logistique	Les moyens logistiques (barrières, panneaux, véhicules, engins,...) communaux ou privés sont-ils satisfaisants ?			
57	Hébergement	Les lieux d'hébergement (capacité, accessibilité, délais d'ouverture, accueil des personnes,...) sont ils satisfaisants ?			
58	Ravitaillement	La mise à disposition de collations, boissons est-elle satisfaisante ? (délais, quantité, adaptation en fonction de la population,...)			
59	Soutien à la population	Un soutien « psychologique » est-il prévu pour les personnes sinistrées ?			
60	Evacuation	la commune sait-elle organiser l'évacuation (transport, information, signalisation,...) ?			
61		Des procédures spécifiques sont-elles prévues pour informer les établissements sensibles (écoles, crèches,...) et personnes sensibles (personnes âgées, handicapées,...) ?			

5. Observations générales de l'exercice :

Annexe 6 :

Exemple d'information de population avant exercice, habitants d'une zone inondable

Exercice : Plan Communal de Sauvegarde
La mairie « simule » une crue
de La Manche

Jeudi 21 décembre 2006 (aux environs de 17h30), la
mairie de réalise un exercice afin de
tester les dispositifs mis en place pour alerter et
évacuer la population en cas de crue de La
Manche.

La municipalité souhaite vérifier le bon
fonctionnement du haut-parleur et du système
d'alerte par appels téléphoniques en masse.

Elle veut également avoir une estimation sur le
temps nécessaire pour réaliser le porte-à-porte au
niveau de la zone inondable.

Cet exercice a également pour objectif de mettre les
élus et le personnel communal en situation et de
déceler les points faibles de l'organisation afin de
prendre les mesures correctives.

Un bilan de l'exercice sera communiqué dans le
prochain bulletin municipal.



Rappel : les conduites à suivre

Actuellement, il n'existe pas de système d'annonce de crue sur La Romanche.
La mairie ne dispose donc pas de système de pré-alerte. Si La Romanche atteint un niveau inquiétant, **n'hésitez pas à prévenir un élu.**

En cas de crue de La Romanche, il faut **immédiatement**

EVACUER

(si l'eau n'a pas encore atteint la route)
ou

MONTER A L'ETAGE

En cas d'évacuation :

- Couper l'électricité
- Prendre :
 - les papiers personnels
 - les médicaments urgents
 - des vêtements de rechange
- Ne pas emprunter le pont de St Pierre
- Se rendre **directement** à la salle polyvalente pour être recensé
- Garer votre voiture sur la place de l'Eglise

Vos observations nous intéressent

Nous vous remercions de retourner à la mairie, vos remarques par rapport :

- aux moyens d'alerte (appel par téléphone, message via le haut-parleur, le porte-à-porte),
- aux informations et aux consignes que la mairie vous a communiquées concernant le risque d'inondation lié à une crue de La Romanche,
- à d'éventuelles suggestions par rapport à la problématique de l'organisation en cas d'événement majeur.

Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Remarques/Observations/Suggestions :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 7 :
Trame d'une synthèse d'exercice

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Montage et animation de l'exercice :

↳ Nom et fonction

Observateurs :

↳ Nom, fonction et lieu d'observation

Rappels des objectifs de l'exercice :

Durée de l'exercice :

Le scénario:

« ».

Synthèse et propositions d'actions correctives

1. Déclenchement, mise en place du PCS, armement du Poste de Commandement Communal (PCC) et des cellules :

	Points positifs
■	
	Points à améliorer
■	
	Propositions d'actions correctives
→	
→	

2. Alerte et information de la population :

	Points positifs
■	
	Points à améliorer
■	
	Propositions d'actions correctives
→	
→	

3. Capacité des cellules à accomplir leurs missions :

a) Cellule Poste de Commandement

	Points positifs
■	
	Points à améliorer
■	
	Propositions d'actions correctives

→

b) Cellule 1

Points positifs
■
Points à améliorer
-
Propositions d'actions correctives
→

c) Cellule 2 :

Points positifs
■
Points à améliorer
Propositions d'actions correctives
→

3. Points particuliers du PCS :

- **Les transmissions**
- **Les liaisons entre les différentes chaînes de commandement (PCO, PCC, ...)**
- **Réactivité et respect des consignes de sécurité en cas d'évacuation ou de mise à l'abri de la population**

Points positifs
Points à améliorer
Propositions d'actions correctives
→

V. Tables des Sigles

<u>COD</u> :	Centre Opérationnel Départemental
<u>COS</u> :	Commandant des Opérations de Secours
<u>DDSC</u> :	Direction de la Défense et de la Sécurité Civile
<u>DOS</u> :	Directeur des Opérations de Secours
<u>PCC</u> :	Poste de Commandement Communal
<u>PCS</u> :	Plan Communal de Sauvegarde
<u>PCO</u> :	Poste de Commandement Opérationnel
<u>PPI</u> :	Plan Particulier d'Intervention
<u>PPMS</u> :	Plan Particulier de Mise en Sureté
<u>RAC</u> :	Responsable des Actions Communales
<u>RCSC</u> :	Réserve Communale de Sécurité Civile
<u>SDIS</u> :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
<u>SIDPC</u> :	Service Interministériel de Défense et de la Protection Civile

VI. Bibliographie

Textes de loi

Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment l'annexe I.3 « le passage de l'exercice à l'entraînement »

Décret n°2005-1254 du 13 Septembre 2005 relatif au plan Communal de Sauvegarde

Circulaire NOR INT/E/05/0007/C, planification 2005 des exercices de crise relatifs aux installations nucléaires et au transport de matières radioactives

Circulaire NOR INT/E/07/0001/C : planification 2007 des exercices d'urgence nucléaire et radiologique

Ouvrages et guides méthodologiques

COMBALBERT Laurent, *Management des situations de crise : Anticiper les risques et gérer les crises*, ESF Editeur, 2006 (série Entreprise, Collection Formation Permanente)

Direction Générale de la Santé. Retour d'Expérience N°1, Méthodologie de retour d'expérience pour les événements sanitaires ou à impact sanitaire, mars 2007,
Disponible sur http://www.sante.gouv.fr/alertes_sanitaires/accueil/retour_experience.pdf (consulté en juillet 2007)

DDSC, IRMa, *Plan Communal de Sauvegarde : Guide pratique d'élaboration*, Ministère de l'Intérieur, 2005
Disponible sur http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/defense_et_securite_civiles/gestion-risques/memento-pcs/downloadFile/attachedFile/Memento.pdf (consulté en juillet 2007)



Institut des Risques Majeurs
15 Rue Eugène Faure
38000 Grenoble

Site Internet : <http://www.irma-grenoble.com>